



Fédération Française

**FFRoller  
Sports®**

# PROCEDURES

## ***Paiement des pénalités financières***

### - **Pénalités individuelles pour un joueur:**

- Le club du joueur ou du dirigeant sanctionné doit faire un virement du montant de son amende sur le compte bancaire du service compétition (RIB ci-dessous)
- Pour connaître le montant et les conditions se référer au règlement de votre discipline
- Renseigner le libellé de votre virement exclusivement sous cette forme:  
Discipline/nom de joueur/catégorie/poule/journée  
Ex : RILH/Durant/N1/A/J6  
Ou RH/Dupont/N2/N/J2
- La date de réception du virement fera foi pour valider le paiement.

### - **Pénalités de club :**

- Le club ayant pris une sanction financière ou devant s'acquitter d'un paiement lié au championnat (autre que les engagements de début de saison) doit faire un virement sur le compte bancaire du service compétition (RIB ci-dessous)
- Pour connaître le montant et les conditions se référer au règlement de votre discipline
- Renseigner le libellé de votre virement :
  - Ex : Demande de report de match N2
  - Ex : retard de saisi de FDM
- La date de réception du virement fera foi pour valider le paiement

### - **Contact pour tous renseignements :** [pascale.dugoua@ffroller.fr](mailto:pascale.dugoua@ffroller.fr)



PARTENAIRE OFFICIEL

Fédération Française  
Roller Sports

T (33) 05 56 33 65 65 - F (33) 05 56 33 65 66  
contact@ffroller.fr  
6, Boulevard du Pdt Franklin Roosevelt  
CS 11742 - 33080 Bordeaux Cedex - France  
www.ffrs.asso.fr

FEDERATION FRANCAISE DE ROLLER SPORTS

Titulaire du compte : **COMPETITIONS**

6 BOULEVARD FRANKLIN ROOSEVELT  
CS 11742  
33080 BORDEAUX CEDEX

Domiciliation : **CCM BARRIERE SAINT GENES**

Devise : **EUR**

**Relevé d'Identité Bancaire**

<b>RIB</b>	Banque	Guichet	N° de compte	Clé			
		15589	33533	06449441041	47		
<b>IBAN</b>	FR76	1558	9335	3306	4494	4104	147
<b>BIC</b>	CMBRFR2BARK						